



À qui s'adresse la Garantie Jeunes ?

Les jeunes de 16 à 25 ans révolus, sans activité (ni étudiant, ni en emploi, ni stagiaire, ni en formation),

Les jeunes en situation de vulnérabilité et en précarité sociale ou financière,

Les jeunes qui ont des ressources inférieures au RSA,

Les jeunes qui ont une forte motivation pour s'engager sur un accompagnement intensif de 12 mois.

“ La Garantie Jeunes est une solution pour permettre aux jeunes d'avancer dans leur vie et de concrétiser leurs projets ”

Mission Locale INNOVAM
Siège : 1, rue de la Gare 94230 CACHAN
Tél : 01 41 98 65 00
Antenne : 40, Avenue Charles Gide 94270 LE KREMLIN BICETRE
Tél : 01 49 58 43 40
www.missionlocale-innovam.fr



Garantie Jeunes



LA GARANTIE JEUNES

à la Mission Locale INNOVAM



Ce projet est financé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Qu'est-ce que la Garantie Jeunes ?

Un contrat réciproque d'engagements
de 12 mois entre un jeune
et la Mission Locale

Un accompagnement individuel et collectif intensif
par un conseiller dédié,

Une garantie à une première expérience
professionnelle, garantie de ressources,

Un accompagnement vers et dans l'emploi,

Une allocation de 484.82 € maximum versée
chaque mois selon le respect des critères de
ressources et justificatifs d'activité,

Principe de "l'emploi d'abord" : multiplier les
mises en situations professionnelles,

Accompagner les jeunes | vers l'autonomie.
Accompagner les entreprises

Les objectifs :

Amener les jeunes éligibles vers l'autonomie par
l'organisation d'un parcours d'accompagnement global,
social et professionnel, vers et dans l'emploi ou la formation,

Être autonome dans les actes de la vie quotidienne,

Développer sa propre capacité à se mettre en action,

Développer sa culture professionnelle,

Maîtriser les savoirs fondamentaux.

La GARANTIE JEUNES permet
de construire ou de consolider
un projet personnel et professionnel